

1. Ajout en du 29 novembre 2021 (applicable à partir du 30 novembre 2021 à 0:00)

Changement des durées de quarantaine dans un établissement d'hébergement des services de quarantaine :

- 0 jours → 10 jours d'isolement : Angola
- 3 jours → 6 jours d'isolement : Israël, Italie, Pays-Bas
- 0 jours → 6 jours d'isolement : Australie, Autriche, Canada (Ontario), République tchèque.
- 0 jours → 3 jours d'isolement : Danemark, Allemagne, France, Belgique, Hong Kong

2. Liste des pays et régions faisant l'objet de mesures renforcées aux frontières (à partir du 27 novembre 2021 à 0 :00)

1. **Pays / Régions faisant l'objet de 10 jours de quarantaine dans un établissement d'hébergement des services de quarantaine (une fois que l'on en sort, il convient de continuer la quarantaine / quatorzaine jusqu'au quatorzième jour qui suit leur entrée au Japon)**
(10 pays) : Angola Eswatini, Zambie, Zimbabwe, Namibie, Botswana, Malawi, République d'Afrique du Sud, Mozambique, Lesotho
2. **Liste des pays / régions pour lesquels s'appliquent des mesures de mise en quarantaine pendant 6 jours dans un établissement d'hébergement des services de quarantaine (puis une fois sortis, pour lesquels il faut terminer son isolement à domicile quatorzième jour qui suit l'entrée au Japon)**
(7 pays) : Israël, Italie, Grande-Bretagne, Hollande, Trinité-et-Tobago, Venezuela, Pérou
3. **Pays et régions pour lesquels s'appliquent des mesures de mise en quarantaine pendant 3 jours dans un établissement d'hébergement des services de quarantaine (puis une fois sortis, pour lesquels il faut terminer son isolement à domicile quatorzième jour qui suit l'entrée au Japon)**
(19 pays / régions) Argentine, Ukraine, Ouzbékistan, Équateur, Australie, Autriche, Canada (Province de l'Ontario), Kenya, Costa Rica, Colombie, Suriname, République Tchèque, Danemark, Allemagne, République de Dominique, Turquie, Népal, Haïti, Pakistan, Philippines, Brésil, France, Belgique, Hong Kong, Maroc, Mongolie, Russie (Territoire de Primorsky, ville de Moscou)